



CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT - C.G.C.  
SYNDICAT GENERAL DES PRATICIENS CONSEILS  
DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE  
39 rue Victor MASSE 75 009 PARIS  
[www.sgpc-cfe-cgc.com](http://www.sgpc-cfe-cgc.com)

## Instance nationale de suivi de la convention collective des praticiens conseils du 22 novembre 2017

### Déclaration préliminaire du syndicat général des praticiens conseils

Alors que le préambule de l'avenant de 2012 affichait l'ambition d'attirer et de fidéliser des experts de hauts niveaux en leur proposant une carrière professionnelle motivante, force est de constater que le corps des praticiens conseils s'est vu confronté à des difficultés qui contreviennent clairement à l'atteinte de l'objectif voulu : décroissance des effectifs, politique de recrutement atone, majoration de la charge de travail, dispositions conventionnelles non appliquée ou contre-productive en sont les éléments principaux.

Dès lors, il nous apparaît essentiel de pouvoir réajuster au plus vite le dispositif conventionnel afin de renforcer l'attractivité, fidéliser l'effectif présent, améliorer les conditions de travail.

Nous souhaitons voir s'organiser la réflexion sur l'évolution de la classification des emplois et son corollaire sur les grilles salariales.

Il est nécessaire de reconnaître les efforts de qualifications, les efforts de mutualisations tout autant que les efforts de production supplémentaires dans les échelons sinistrés identifiables.

La question de la mobilité en général et de certains lieux d'affectation doit pouvoir s'inscrire dans une réflexion gagnant-gagnant.

Il est grand temps également que le différentiel soit aplani au sujet d'éléments de rémunérations qui différencient les praticiens entre eux alors qu'ils participent du même effort, des mêmes objectifs, tout autant que le

différentiel pour ces mêmes objectifs entre praticiens conseils et agents de direction.

***Pour toute ces raisons, dès la parution du décret de représentativité de la convention collective du travail des praticiens conseils, nous souhaitons la mise à l'ordre du jour de l'UCANSS la fixation du calendrier de négociation de cette convention collective.***